

## **Communication 2 Une « autre » école au primaire au Togo**

### **Dominique Lahanier-Reuter**

Maître de conférences honoraire  
Université Lille 3  
Équipe Théodile-CIREL  
dominique.reuter@numericable.fr

### **Marcel Thorel**

Président du CIPAC  
marcel.thorel@orange.fr

### **Mots clés : école primaire, Afrique, pédagogie alternative**

Cette proposition tisse deux points de vue : le premier est celui du formateur/agitateur, président d'une association qui organise des formations de maîtres du primaire (en Guinée et maintenant au Togo) en s'inspirant des principes de la pédagogie active - le CIPAC (Centre international de pédagogie active) - , le second est celui de l'observatrice, chargée d'évaluer les effets de cette formation.

Le titre de notre présentation reprend le thème de l'atelier, et indique notre question : Que veut dire le terme « autre » dans ce cas précis ? Quels sens peut-il prendre pour les acteurs engagés dans cette formation ?

« Une autre école au Togo » peut être entendu comme un slogan, celui des responsables politiques et des bailleurs de fonds internationaux. Il s'agit dans ce cas de réformer le système scolaire public, qui est, de l'avis de tous, inefficace et figé. Et seule une transformation radicale permettrait de mettre fin à cette situation qui entrave tout progrès socio-économique.

À ces volontés de réforme globale répondent des actions locales. Elles ont, elles aussi, pour objectif de construire *une autre école*. Les sens qu'elles donnent à cet adjectif dépendent de leurs priorités, qui sont soit les transformations des conditions matérielles d'enseignement, soit celles des conditions des apprentissages disciplinaires.

Ainsi des ONG pensent *l'école* au Togo avant tout en tant qu'ensemble de bâtiments, dédié à l'enseignement. Une « autre » école prend ici le sens d'école réhabilitée, sécurisée, disposant de points d'eau etc., c'est-à-dire une école satisfaisant aux conditions et normes minimales de l'architecture scolaire.

Mais l'altérité peut être envisagée du point de vue des enseignements et apprentissages disciplinaires. C'est cette dimension qui est privilégiée par les formateurs du CIPAC. Dans ce cas, cette « autre » école est définie par des positions différentes des élèves par rapport aux contenus, par d'autres organisations de la classe et d'autres expériences disciplinaires. *Une autre école* prend le sens d'un autre espace disciplinaire.

La pluralité des sens accordés à cette expression – *une autre école* - a pour conséquence la question des références et des significations que les sujets engagés

dans des actions locales lui confèrent. Il est donc difficile d'éviter que les maîtres du primaire qui bénéficient de la formation CIPAC ne lisent dans les changements proposés une manifestation de la volonté du pouvoir en place ou de celle des organisations « occidentales » dont le Togo dépend. Il est tout aussi difficile d'ignorer que les maîtres formés ne réclament comme préalable indispensable au changement celui de leurs conditions matérielles.

Néanmoins, les expériences disciplinaires que les *élèves* ont pu vivre manifestent que des changements radicaux sont possibles et qu'ils sont bénéfiques. Ainsi nous nous trouvons face à une situation complexe, où maîtres et élèves ont à construire de nouvelles relations, disons d'autres relations.

### **Bibliographie**

Altet M., Desjardins J., Étienne R., Paquay L., Perrenoud P. (dir.) (2013). *Former des enseignants réflexifs : Obstacles et résistances*. Bruxelles : De Boeck.

Reuter Yves (dir.) (2007). *Une école Freinet. Fonctionnements et effets d'une pédagogie alternative en milieu populaire*. Paris : L'Harmattan.